



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Paris, le 08 février 2018

MISE EN PLACE DES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES LA DIRECTION DÉRAILLE ET ISOLE LES CHEMINOTS !

Lors de la Table Ronde du 02 février 2018, la direction confirme la suppression des élus DP, CE et des mandats CHSCT et la mise en œuvre des Comités Sociaux et Economiques (CSE).

A l'heure où l'entreprise est confrontée à des accidents ferroviaires dramatiques, liés en partie aux multiples restructurations, et à une augmentation des suicides, cette annonce est incompréhensible.

Les organisations syndicales représentatives CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont élaboré et remis à la direction de l'entreprise un projet d'accord unitaire permettant de maintenir des représentants du personnel en proximité.

Ce projet d'accord permet de couvrir toutes les attributions et prérogatives nécessaires pour la représentation du personnel (droit statutaire, réclamations individuelles et collectives, hygiène, santé et conditions de travail, marche sociale et économique, ...).

Celui-ci garantirait les droits et la prise en charge de l'expression collective des cheminots, synonyme d'amélioration des relations sociales au sein de l'entreprise entre la direction et les représentants du personnel.

Les organisations syndicales privilégient une représentativité des cheminots sur les lieux de travail. La proximité doit rester la règle.

Le 30 janvier 2018, la direction de la SNCF a fait parvenir son projet de texte à l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Ce texte ne reprend aucune des propositions émanant du projet d'accord CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT.

C'est une véritable provocation envers les cheminots. La direction du GPF démontre sa volonté de ne pas négocier sur un sujet aussi important que le quotidien des cheminots. Les conditions de travail, mais aussi les réclamations individuelles et collectives des cheminots, seront balayées de la proximité qui existe aujourd'hui, isolant les cheminots, qui ne disposeront plus de représentants du personnel dans leurs chantiers.

Elle affiche une position digne d'un autre temps sur des postures dogmatiques envers les fédérations syndicales.

Lors de la table ronde du 2 février 2018, les organisations syndicales ont suspendu les négociations et ont annoncé qu'elles n'y retourneraient que si la direction entamait des négociations sérieuses et responsables sur la base de leur projet unique.

Les Fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT exigent :

- Une réelle négociation sur le découpage des CSE permettant la proximité ;
- Le maintien d'instances HSCT sur les périmètres UO et UP ;
- Une instance de représentation du droit statutaire.